POINT SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Pour information

1. OBJET

Le présent document vise à donner un aperçu au Conseil d'administration des progrès accomplis en ce qui concerne la mobilisation des ressources depuis le succès de la Conférence d'annonce de contributions au Partenariat mondial pour l'éducation (« Partenariat mondial » ou « GPE ») organisée à Copenhague en novembre 2011.

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Ce document est pour information/commentaire seulement, et aucune décision n'est demandée, à ce stade, au Conseil d'administration.

3. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

3.1 Depuis la conférence, l'engagement a été pris de verser 184 millions de dollars supplémentaires aux fonds du Partenariat mondial, dont la dotation globale atteindra ainsi 1 694 milliards de dollars. Une somme supplémentaire de 500 millions de dollars devrait être engagée pendant la période de contributions, ce qui portera le montant total de la reconstitution des ressources bien au-dessus de deux milliards de dollars. Davantage d'informations seront fournies à ce sujet à l'occasion de la réunion du Conseil d'administration.

3.2 Le Secrétariat tiendra le Conseil d'administration régulièrement informé des progrès accomplis s'agissant :

a) d'assurer que les bailleurs de fonds existants tiennent les promesses qu'ils ont faites à la conférence de novembre 2011 en apportant leur contribution au Fonds du GPE ; et

b) d'assurer que les nouveaux bailleurs de fonds n'ayant pas fait de promesses à la conférence prennent des engagements financiers et apportent leur contribution.

4. CONTEXTE

4.1 En novembre 2011, le Partenariat mondial pour l'éducation a réuni les représentants de 52 pays afin qu'ils s'engagent à contribuer à promouvoir une éducation de base universelle de qualité. Au total, 60 engagements ont été pris, dont des promesses de contributions de la part des partenaires donateurs, des pays en développement partenaires, de la société civile et du corps enseignant, d'entreprises et de fondations du secteur privé ainsi que d'organismes multilatéraux. Les promesses ont porté sur :

- l'augmentation des contributions au Fonds du GPE ;
- l'augmentation de l'aide bilatérale en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu ;
- l'augmentation des financements nationaux destinés à l'éducation ;
- l'augmentation des autres apports de financement externes destinés à l'éducation (organisations de la société civile, entreprises et fondations du secteur privé, par exemple) ; et
- divers engagements à l'appui des priorités du GPE dans le cadre des politiques publiques.

4.2 Suite à la Conférence d'annonce de contributions, le Secrétariat a mis au point plusieurs mécanismes pour s'assurer que les promesses de contributions sont tenues et que chaque partenaire respecte ses engagements. Ces mécanismes consistent à publier les promesses de contributions, à intégrer le suivi des engagements dans les activités de suivi existantes, et enfin à créer de nouveaux produits permettant de publier les progrès accomplis lorsque les mécanismes existants ne suffisent pas.

4.3 En janvier 2012, le Secrétariat a préparé un rapport, intitulé **« Promesses de contributions au Partenariat mondial pour l'éducation »**, qui résume les objectifs de la reconstitution des ressources et les engagements pris par chaque partenaire à la Conférence d'annonce de contributions. Les partenaires ont été invités à faire part de leurs observations sur ce rapport pour en assurer l'exactitude. En mai 2012, le rapport final a été publié. Il peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.globalpartnership.org/media/Misc./SummaryofPartnerCommitments.pdf (en anglais uniquement).

5. PROGRÈS ACCOMPLIS EN MATIÈRE DE MOBILISATION DES RESSOURCES DEPUIS LA CONFÉRENCE D'ANNONCE DE CONTRIBUTIONS

5.1 Depuis la conférence, le Partenariat mondial a reçu des promesses de contributions ou des versements effectifs supplémentaires de la part des pays suivants :

- Suède (41 millions de dollars pour 2011) ;
- Belgique (36 millions d'euros jusqu'en 2015) ;
- Norvège (10 millions de dollars pour 2012) ;
- Suisse (6 millions de dollars pour 2012) ;
- Allemagne (1 million d'euros pour 2011) ; et
- Royaume-Uni (80 millions de dollars pour 2014-2015, ce qui correspond en principe à la prochaine période de reconstitution de ressources).

5.2 Deux bailleurs de fonds européens ont informé le Secrétariat qu'ils apporteraient une contribution financière à compter de 2012 ; le montant n'a toutefois pas encore été communiqué. L'un d'eux est un nouveau bailleur et l'autre a déjà contribué dans le passé mais n'a pas fait de promesses de contributions à la conférence.

5.3 S'agissant des nouveaux bailleurs de fonds, le président et/ou le conseiller principal en matière de reconstitution de ressources se rendra en Corée, en Nouvelle-Zélande et au Qatar peu avant que le Conseil se réunisse au mois de juin 2012. Outre les fonds supplémentaires qu'il apporte aux pays dans le droit fil du Partenariat mondial, le Qatar[1] est intéressé par une collaboration avec le GPE et les *Open Society Foundations* (Soros) pour créer des obligations d'éducation (inspirées du modèle du Conseil de la Facilité financière internationale pour la vaccination (IFFIm) utilisé par GAVI). Les travaux de recherche à cet égard commencent à peine, et le Secrétariat tiendra le Conseil d'administration informé des progrès accomplis au cours de la réunion.

5.4 Le Secrétariat n'a pas connaissance de bailleurs qui ne tiendront pas les promesses qu'ils ont faites à la Conférence d'annonce de contributions au Fonds du GPE.

[1] [1]Le Qatar travaille avec le Partenariat mondial par le biais de l'organisation *Every Child Will Learn* dirigée par Sheikha Mozah bint Nasser Al Missned.

Plusieurs bailleurs sont en passe de finaliser leurs accords de contribution. Le Secrétariat et l'Administrateur fiduciaire sont en discussion avec un bailleur à propos du retard de versement d'un montant de 10 millions de dollars.

5.5 La situation économique de l'Europe continue d'entraver les efforts de mobilisation de ressources. Ainsi, lors d'une récente visite à Rome, le Gouvernement italien a indiqué qu'il n'était pas en mesure de verser de nouvelles contributions au Partenariat mondial dans l'immédiat, mais qu'il souhaitait vivement continuer à y participer et espérait que la situation évolue en 2013 et en 2014.

6. SUIVI DES ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LE PARTENARIAT MONDIAL

6.1 Le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat d'élaborer un **Rapport sur les résultats** qui fera le point, chaque année, sur les progrès accomplis au regard des indicateurs d'éducation dans les pays en développement partenaires. Les données présentées seront issues d'informations nationales recueillies dans le cadre d'examens sectoriels conjoints et d'autres activités de suivi mises en place par les pays dans le secteur de l'éducation. Les engagements de nature financière ou politique pris par les pays en développement partenaires seront partagés avec les Groupes locaux des partenaires de l'éducation et feront l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de suivi existantes au niveau des pays.

6.2 Le Secrétariat élaborera, chaque année, un **Rapport sur les engagements politiques** des partenaires pour faire connaître les progrès accomplis depuis la Conférence d'annonce de contributions. Ce rapport sera publié en novembre 2012, novembre 2013 et novembre 2014. Les données présentées proviendront de sources d'information existantes et d'une enquête annuelle envoyée aux bailleurs de fonds, aux organismes multilatéraux, aux organisations de la société civile et aux entreprises et fondations du secteur privé, qui seront tenus de faire le point de l'avancement des engagements qu'ils ont pris. Des informations seront également publiées sur le site web du GPE et diffusées via les canaux de communication du Partenariat.

6.3 Le Secrétariat publiera également, chaque année, un **Rapport sur le financement** pour assurer le suivi des engagements pris par les bailleurs de fonds et les pays en développement à l'appui du financement de l'éducation de base. Les informations y figurant seront tirées de diverses sources, notamment du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, des enquêtes nationales, de l'activité de veille

assurée par la société civile et des données produites par le Comité d'aide au développement de l'OCDE et la Banque mondiale. L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux du financement de l'éducation et d'en présenter les perspectives. Il devrait permettre d'identifier les pays susceptibles d'avoir d'importants déficits de financement dans ce secteur.

7. INITIATIVE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET CADRE D'ACTION APRÈS 2015

Le Secrétariat note que le Secrétaire général des Nations Unies lancera une initiative en faveur de l'éducation durant la semaine des dirigeants lors de la séance d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2012. Le président et le Secrétariat ont pris part à certaines discussions préliminaires avec le bureau du Secrétaire général de l'ONU. Les discussions ne font que commencer, et les détails restent à définir. Le Conseil d'administration sera informé de l'avancement de ces travaux à sa réunion du mois de juin 2012, dans le cadre de la présentation sur la mobilisation des ressources ; en outre, le Conseil prendra alors connaissance des premières réflexions sur la manière dont le Partenariat mondial pourrait contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement après l'échéance de 2015.

8. IMPLICATIONS POUR LES RESSOURCES DU SECRÉTARIAT

Les ressources dont le Secrétariat aura besoin durant les 18 prochains mois pour mener à bien ses activités de mobilisation des ressources sont incorporées dans le budget du Secrétariat présenté dans le document BOD/2012/06-09).

9. PROCHAINES ÉTAPES

9.1 Le Secrétariat continuera à tout mettre en œuvre pour que le Fonds du GPE reçoive des ressources supplémentaires. Tout porte à croire que plusieurs bailleurs de fonds existants augmenteront le montant de leurs contributions. Les bailleurs ayant pris des engagements pour une année seulement lors de la Conférence d'annonce de contributions devront par ailleurs faire l'objet d'un suivi régulier pour assurer le maintien de leurs contributions annuelles.

9.2 Les travaux concernant l'offre d'obligations d'éducation en collaboration avec *Open Society Foundations* et le Qatar seront poursuivis.

9.3 Les bailleurs de fonds émergents feront l'objet d'une attention accrue dans les 12 prochains mois.